



1 Jours **Le mandat de vente immobilier**

dans IMMOBILIER - TRANSACTION IMMOBILIERE / Réf : JUR-TRIM-16

Objectifs de la formation

- Définir la réglementation juridique incontournable du mandat de vente
- Améliorer la rédaction des différents types de mandats immobiliers
- Défendre sa rémunération par la production du mandat dans un cadre contentieux

Programme de la formation

À l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

Matin

1. Expliquer l'existence impérative d'un mandat écrit préalable

- L'exigence légale
- Le mandat simple, semi-exclusif, et exclusif
- Le mandat de vente ou d'acquérir (de recherche)
- La date de détention pour le professionnel
- Les notions indispensables concernant le bon de visite

2. Examiner le formalisme obligatoire en matière de mandat

3. Examiner le contenu du mandat sans clause d'exclusivité

- Les éléments impératifs (l'objet, l'engagement du mandat, la faculté de substitution)
- Les effets dans le temps, la rémunération de l'intermédiaire, la mention manuscrite

4. Examiner le contenu du mandat assorti d'une clause d'exclusivité

- La clause expresse, la durée incompressible, la révocation



- Les conseils de rédaction

Après midi

5. Intégrer le respect des règles sur le démarchage à domicile

- La protection du consommateur vendeur ou acquéreur
- Le formalisme légal
- Le nouveau délai de réflexion

6. Identifier les formalités postérieures à la signature du mandat

- Le registre des mandats
- La conservation et la production du mandat

7. Déterminer l'exécution du mandat, le suivi et l'obligation d'information du mandant

Pré-requis

Aucune connaissance préalable n'est requise pour suivre cette formation

Public cible

Commercial en immobilier

Pédagogie

Méthodes pédagogiques



- Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques afin de permettre aux stagiaires de s'approprier efficacement le contenu des formations.
- Organisation de jeux de rôles et mises en situation concrètes des stagiaires.

Modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis à l'issue de chaque partie de la formation, et exercices de synthèse écrits à la fin des formations.
- Une attestation de formation reprenant l'ensemble des objectifs pédagogiques sera délivrée à chaque participant à l'issue de la formation.

